

Vous venez d'être admis(e) à Grenoble INP, toutes nos félicitations !

En tant qu'étudiant(e) international(e), de nombreux services sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et votre installation. Ce document rassemble les principales informations et contacts dont vous pourriez avoir besoin pour la préparation de votre séjour.



## ISSO - INTERNATIONAL STUDENTS AND SCHOLARS OFFICE

---

**ISSO est le service de référence pour toutes les questions administratives qui ne sont pas directement liées à votre inscription : logement, validation de visa, système de santé, vie pratique...**

Vous trouverez sur leur portail toutes les informations nécessaires pour bien préparer votre séjour :

[international.univ-grenoble-alpes.fr](http://international.univ-grenoble-alpes.fr)

### Contact :

Service Accueil International - ISSO  
1 025 avenue centrale - Domaine universitaire  
38 402 St-Martin-d'Hères, France

Arrêt trams B et C - « Bibliothèques universitaires »

Ouvert du lundi au vendredi 9h-17h (18h en septembre)

[isso@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:isso@univ-grenoble-alpes.fr)

---

## ➔ DEMANDER UN VISA

**Si vous êtes ressortissant(e) d'un pays situé en dehors de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen, vous devez demander un visa long-séjour pour effectuer des études en France (également appelé « VLS-TS »).**

La procédure peut prendre plusieurs semaines dans certains pays, renseignez-vous bien auprès du **consulat dont dépend votre domicile**. A votre arrivée, le visa « VLS-TS » doit être validé par l'OFII : rendez-vous à ISSO pour obtenir les détails de la procédure.

Plus d'informations : [international.univ-grenoble-alpes.fr](http://international.univ-grenoble-alpes.fr) rubrique « Étudiants - Visas et cartes de séjour »

**Un conseil :** Soignez particulièrement la partie concernant la justification de vos ressources, c'est un élément essentiel du dossier !

## ➔ RECHERCHER UN LOGEMENT

**C'est une étape très importante dans la préparation de votre séjour, commencez dès que possible !**

Trois types de solutions s'offrent à vous : les résidences étudiantes du CROUS, moins chères mais au nombre de places limité, la résidence universitaire Houille Blanche, accessible en priorité aux étudiants de Grenoble INP, et le secteur locatif privé.

Plus d'informations : [international.univ-grenoble-alpes.fr](http://international.univ-grenoble-alpes.fr) rubrique « Étudiants - Logement »

**Un conseil :** Attention aux annonces sur internet, ne transférez pas d'argent à des inconnus pour la réservation avant votre arrivée !

## → À PROPOS DE LA SANTÉ

**En France, la sécurité sociale permet le remboursement d'une partie des frais de santé** (visites chez le médecin, achat de médicaments, hospitalisation...). Pour en bénéficier, la plupart des étudiants auront l'obligation de s'affilier au moment de leur inscription, moyennant des frais (215 euros en 2016). Pour tout savoir sur l'affiliation et comprendre ce qu'est une complémentaire santé ou un médecin traitant, rendez-vous sur [international.univ-grenoble-alpes.fr](http://international.univ-grenoble-alpes.fr) rubrique « Étudiants - Santé ».

Pour votre inscription, vous devrez également présenter un justificatif d'adhésion à une **assurance Responsabilité Civile**, que vous pourrez souscrire auprès de votre organisme de sécurité sociale étudiante.

Sachez également qu'il existe à Grenoble un Centre de santé universitaire réservé aux étudiants et aux personnels des universités, qui propose des consultations de médecine générale et spécialisée, des conseils et une écoute, des formations en secourisme et un centre de planification (toutes les infos sur [centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr](http://centre-sante.univ-grenoble-alpes.fr)).

**Un conseil** : Le système français de sécurité sociale peut paraître compliqué de prime abord, mais se révèle très utile en cas de maladie. N'hésitez pas à poser des questions à nos différents services en cas de doute.

## → PRÉPAREZ VOTRE SÉJOUR

**Pendant que vous effectuez les démarches de visa et de recherche de logement, il est nécessaire de bien vous renseigner sur la vie en France afin de préparer au mieux votre séjour** : Quel budget mensuel est à prévoir pour le logement, la nourriture, les transports, les activités ? Quelles assurances sont obligatoires ? Qui sont mes contacts dans mon établissement ? Autant de questions qu'il est important de se poser pour ne pas être perdu(e) une fois arrivé(e) !

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur la vie quotidienne à Grenoble sur ce portail : [international.univ-grenoble-alpes.fr](http://international.univ-grenoble-alpes.fr) rubrique « Étudiants - Vie pratique »

Les contacts de chaque école de Grenoble INP sont disponibles sur les sites web des écoles (voir ci-dessous).

Grenoble INP possède un Bureau International Étudiant (BIE), association d'étudiants dédiée à l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux, au travers d'évènements et d'activités organisés tout au long de l'année (informations sur leur [page Facebook](#)).

**Un conseil** : Pour la réservation de vos billets d'avions/de train, évitez autant que possible d'arriver à Grenoble un dimanche ou après 19h, car beaucoup de commerces seront fermés et les transports locaux réduits.

## → PLANIFIEZ VOTRE ARRIVÉE

**Le jour du départ approche ? Savoir ce qui vous attend vous permettra de terminer au plus vite les procédures administratives liées à l'arrivée.**

Les premiers jours peuvent se révéler stressants, et beaucoup de formalités sont à gérer en même temps : l'entrée dans le logement, l'inscription, la validation du visa dans certains cas, l'affiliation à la sécurité sociale.... Le tout dans un pays étranger ! Ne perdez pas de vue que vous n'avez pas à tout gérer seul(e). Si vous en ressentez le besoin, n'hésitez pas à faire appel au service international ou à la scolarité de votre école, ou encore à ISSO.

Nous pouvons vous accueillir à votre arrivée à Grenoble si vous le souhaitez. Vous pouvez en faire la demande auprès du BIE ou sur le site [www.grenoble-inp.fr](http://www.grenoble-inp.fr) onglet « International », rubrique « Venir hors programme d'échange ».

Comment venir à Grenoble depuis les principaux aéroports ? Quels documents sont importants pour vos démarches ? [international.univ-grenoble-alpes.fr](http://international.univ-grenoble-alpes.fr) rubriques « Étudiants - Étudier - Comment Venir/Checklist »

**Un conseil** : Emportez avec vous au moins 6 photos d'identité et 2 photocopies de vos principaux documents : passeport, visa, lettre d'acceptation ou de pré-inscription, acte de naissance... Cela facilitera vos démarches une fois sur place.

---

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet [www.grenoble-inp.fr](http://www.grenoble-inp.fr), onglet « International », ou bien contacter notre service central des relations internationales : [international.welcomeservices@grenoble-inp.fr](mailto:international.welcomeservices@grenoble-inp.fr). Chaque école possède également son propre service international, qui pourra répondre à vos éventuelles questions (contacts sur les sites des écoles : [Ensimag](#) - [Ense<sup>3</sup>](#) - [Phelma](#) - [Pagora](#) - [Esisar](#) - [Génie industriel](#))